

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Berner Schulblatt**

Band (Jahr): **110 (1977)**

Heft 17

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Organ des Bernischen Lehrervereins
110. Jahrgang. Bern, 29. April 1977

Organe de la Société des enseignants bernois
110^e année. Berne, 29 avril 1977



Bernische Vereinigung für Handarbeit
und Schulreform

Kurse 1977: 2. Ausschreibung

Für folgende Kurse können noch einige Interessenten
berücksichtigt werden:

Mosaik aus Natursteinen, 4.-9. Juli in Biel.

Leitung: Matthias Eichenberger

Acetonschweissen, 4. Nachmittag, 1. Kurstag: 25. Mai,
in Bern. Herstellung geometrischer Körper aus Acetat-
folien. Materialkosten ca. Fr. 5.-

Leitung: Hans Aplanalp

Fotografie, schwarz-weiss, 4.-9. Juli, in Biel. Optik und
Chemie. Materialkosten ca. Fr. 40.-

Leitung: Jean-Pierre Berthoud

Einführung in Flora und Vegetation der Alpen, 1.-6. August,
auf Schynige Platte ob Wilderswil. Verpflegung und
Unterkunft zu günstigen Bedingungen im Hotel
Schynige Platte zu Lasten der Teilnehmer.

Leitung: Dr. Otto Hegg

Interessenten melden sich bitte umgehend per Post-
karte bei unserm Kurssekretär, Herrn Jörg Klopstein,
Lehrer, Cäcilienstrasse 31, 3007 Bern.



Teich - Flachmoor - Waldrand: Drei Lebensgemeinschaften

Leiter

Dr. Ernst Schütz und Dr. Peter Wegmüller, Biologie-
lehrer, Hofwil

Zeit und Ort

Montag, 4. Juli, bis Donnerstag, 7. Juli 1977, je 9 bis
17.30 Uhr. Seminar Hofwil und Feldarbeitsgebiet Moos-
affoltern (Lätti), Meikirch/Grächwil (Widimoos), Ban-
garten (Geizmoos)

Ziel

Sachinformation, unterrichtspraktische Anregungen, ei-
gene Arbeitserfahrungen

Kursarbeit

Erarbeiten und Vergleichen charakteristischer Merk-
male dieser Lebensgemeinschaften im Freien und im
Labor: Bestandesaufnahmen - wichtige Pflanzen und
Tiere (auch Einzeldarstellungen) - gegenseitige Abhän-
gigkeiten - Einblick in ökologische Zusammenhänge,
usf.

(Angaben über notwendiges Arbeitsmaterial werden
Angemeldeten rechtzeitig zugestellt / gemeinsame
Mittagessen «im Feld».)

Anmeldungen

spätestens bis 1. Juni 1977 an das Kurssekretariat BLV,
Postfach 3029, 3000 Bern 7.



Chemie - Erarbeitungen an und mit Versuchen

Leiterteam

Chemielehrer der Ingenieurschule (Technikum) Burg-
dorf

Zeit und Ort

Montag, 4. Juli, bis Freitag, 8. Juli 1977 (Wochenkurs).
Ingenieurschule (Technikum) Gebäude C, Burgdorf

Ziel

Auffrischung früher erworbener Kenntnisse und Fertig-
keiten

Aufarbeiten von Neuinformationen

Unterrichtsbezogene praktische Versuchsarbeiten (Leh-
rer- + Schülerversuche)

Inhalt - Sommaire

Kurse 1977: 2. Ausschreibung	179
Teich - Flachmoor - Waldrand: Drei Lebensgemein- schaften	179
Chemie - Erarbeitungen an und mit Versuchen	179
Französisch für Fortgeschrittene	180
Integrative Pädagogik	180
Freiwillige Turnkurse	181
Die Erziehungsdirektion ist umgezogen	181
Alkoholismus als Todesursache	181
Kriminalität und Alkoholismus	181
Société pédagogique jurassienne	182

(Der Kurs ist auch gedacht für Lehrer, die mit chemischen Versuchen in der Schule arbeiten sollten und möchten, ohne sich besonders eingehend in dieses Fachgebiet eingearbeitet zu haben. Auch werden immer Möglichkeiten für Versuche an Schulen mit bescheidener Laborausstattung besprochen.)

Mögliche Kursthemen

Aus nachstehenden Themen und eventuell weitem Vorschlägen werden 2 bis 3 nach der Prioritätsumfrage bei den Angemeldeten ausgewählt und am Kurs behandelt:

- Atombau und Bindungslehre
- Energetik und chemische Reaktionen
- Ökologische Probleme (z. B. Waschmittel)
- Biochemie
- Petrochemie
- Auflagen des Giftgesetzes für den Chemielehrer

Mitzubringende Literatur

Streiff Hansjakob: «Chemie» (Schüler- + Lehrerausgabe!), Lehrmittelverlag Zürich Nrn. 776 + 864

Beitrag an die Kurskosten

Teilnehmerbeitrag für Material: Fr. 30.-

Anmeldungen

bis spätestens 10. Mai 1977 an das Kurssekretariat BLV, Postfach 3029, 3000 Bern 7. (Teilnehmerzahl begrenzt. Nötigenfalls entscheidet die Reihenfolge des Anmeldeeingangs.)



Französisch für Fortgeschrittene

Leiter

Marius Cartier, Gymnasiallehrer, Bern

Zeit und Ort

Montag, 4. Juli, bis Donnerstag, 7. Juli 1977, je 9 bis 12 und 14 bis 17 Uhr, Übungsschulhaus Oberseminar, Bern

Ziel

Intensives Wiederholen und Vertiefen der erworbenen Kenntnisse in der mündlichen und schriftlichen Sprache.

Arbeitsgebiete

Übungen in Wortwahl, Aussprache und Grammatik
Richtige Wortwahl und Sprachwendungen
Vermeiden von «germanismes»
Einige Beispiele von Textinterpretationen ausgewählter Stellen aus der französischen Literatur: Romanstellen, Kurzgeschichten, Gedichte
Letzter Tag: besonderes mündliches Programm nach Absprache und Wünschen der Teilnehmer
Teilnehmer des gleichen Kurses früherer Jahre können ebenfalls wieder mitmachen, weil die einzelnen Stoffbereiche und Übungen neu ausgewählt sind.

Anmeldungen

bis spätestens 1. Juni 1977 an das Kurssekretariat BLV, Postfach 3029, 3000 Bern 7.



Integrative Pädagogik

Zweifaches Kursangebot:

Informationskurs «Inhalte und Praxis der Integrativen Pädagogik»

Zeit und Ort

Freitagabend, 3. Juni, 17.30 Uhr, bis Sonntag, 5. Juni 1977, 16.30 Uhr, 2 1/2 Tage, Rothbad/Diemtingtal.

Ausbildungskurs «Inhalte und Praxis der Integrativen Pädagogik», 1. Teil

Zeit und Ort

2. bis 6. August 1977, 5 Tage, Rothbad/Diemtingtal.

Leitung beider Kurse

Dr. René Riesen, Soziologe und Lehrer, St. Stephan, im «Ausbildungskurs» zusammen mit einem Mitarbeiter seines Teams.

Im Anfangsteil der heutigen «Schweizerischen Lehrzeitung» ist eine ausführliche Beschreibung der Ziele und Inhalte der Integrativen Pädagogik aus der Feder des Kursleiters veröffentlicht. Wir bitten, diesen Artikel zu beachten.

Der Informationskurs «Inhalte und Praxis der Integrativen Pädagogik» gibt Einblick in deren Gedankengut, gekoppelt mit informativen Übungen. Angegangene Themen: Grundgedanken und Werthaltungen der Humanistischen Psychologie, auch im Vergleich zu andern psychologischen Schulen / Die Haltung des Lehrers gegenüber Schülern und Eltern / Methodik und Didaktik der IP mit besonderer Berücksichtigung der Anwendung im Schulalltag / Möglichkeiten und Grenzen der IP im Unterricht.

Der «Ausbildungskurs» nimmt diese Themen auf und führt zur Anwendung der gewonnenen Erkenntnisse hin. Der Kurs ist darum eine Selbsterfahrung in der Gruppe (im Sinne der Encounter-Gruppen und der Gestalttherapie). Verhaltenstraining und Erarbeiten der Erkenntnisse der IP, immer ausgerichtet auf die Didaktik des Unterrichts. Die Teilnehmer sollen nach dem Kurs fähig sein und Mut und Freude haben, im Sinne der Grundgedanken der IP Lehrer zu sein, und zwar so, wie es auch ihnen selbst entspricht.

Der Ausbildungskurs ist 5-teilig.

Wochenkurs (I) Sommer 1977 (2.-6. August 1977)

Wochenendkurs (II) November 1977

Wochenkurs (III) anfangs Januar 1978

Wochenendkurs (IV) Mai 1978

Wochenkurs (V) Sommer 1978

Die genauen Daten der Kursteile II bis V werden mit den Teilnehmern abgesprochen. Informations- und Ausbildungskurs können unabhängig voneinander besucht werden.

Kostenanteil

pro Teilnehmer an Kurskosten und Unterkunft/Verpflegung:

Informationskurs max. Fr. 90.-

Ausbildungskurs max. Fr. 280.- (Wochenkurs)
Ausbildungskurs max. Fr. 120.- (Wochenendkurs)

Jeder Kurs wird mit den Teilnehmern gestützt auf die effektiven Kosten abgerechnet.

Anmeldungen

für den *Informationskurs* «Inhalte und Praxis der Integrativen Pädagogik» bis spätestens 15. Mai 1977 und für den *Ausbildungskurs* «Inhalte und Praxis der Integrativen Pädagogik» bis spätestens 15. Juni 1977

an das Kurssekretariat BLV, Postfach 3029, 3000 Bern 7.



Freiwillige Turnkurse

Einführungskurs in das Lehrmittel Leichtathletik, Band 6

Ort: Worb, neue Schulsportanlage

Datum: Sa/So, 21./22. Mai 1977, Beginn 14.30 Uhr

Kursleitung: Ernsperter Huber, Turninspektor, 4900 Langenthal, und weitere Leiter

Teilnehmer: Lehrkräfte aller Stufen, welche sich für die Leichtathletik interessieren, sowie Schulsportleiter Leichtathletik

Anmeldung: Mit Postkarte an den Kursleiter bis am 7. Mai 1977

Spielkurs: Einführung in das neue Lehrmittel Band 8

Ort: Biel, Seminar

Datum: 14./15. Mai 1977, Beginn 14 Uhr

Kursleitung: Peter Mürner, Ursprungstrasse 95, 3053 Münchenbuchsee

Teilnehmer: Der Kurs ist für Diplomturnlehrer reserviert, in Zusammenarbeit mit dem BTLV

Anmeldungen: Mit Postkarte an den Kursleiter

Kurs für Schwimmen und Wasserspringen

Ort: Bern, Wylerbad

Datum: 21./22. Mai 1977, Beginn 14 Uhr

Kursleitung: Prof. Dr. E. Strupler, Neubrückstrasse 10, 3000 Bern

Teilnehmer: Lehrkräfte aller Stufen

Anmeldungen: Mit Postkarte an den Kursleiter

Kurs für Fussball und Schwimmen, Knaben Oberstufe (ab 5. Schuljahr)

Ort: Lyss

Datum: 11./12. Juni 1977

Kursleitung: Walter Balmer, Florastrasse 22, 3800 Interlaken

Teilnehmer: Lehrkräfte aller Stufen

Anmeldungen: Mit Postkarte an den Kursleiter

Kurs für Orientierungslauf (in Zusammenarbeit mit BLV Fraubrunnen)

Ort: Etzelkofen, Schulhaus

Datum: je Mittwoch, 4., 11. und 18. Mai 1977, 14 Uhr

Kursleitung: Heinz Liechti, Sekundarlehrer, 3324 Hindelbank

Teilnehmer: Lehrkräfte aller Stufen

Anmeldungen: Mit Postkarte an den Kursleiter

Die Erziehungsdirektion ist umgezogen

Die Leitung sowie verschiedene Abteilungen und Dienststellen der Erziehungsdirektion des Kantons Bern sind auf den 15. April 1977 an die Sulgeneckstrasse 70, 3005 Bern umgezogen. Die neue Telefonnummer: 031 46 85 11.

Es sind dies:

- der Direktor und das Direktionssekretariat (bisher: Münsterplatz 3a);
- die Abteilung Hochschulwesen (bisher: Münsterplatz 3a / Herrengasse 3);
- die Abteilung Unterricht (bisher: Casinoplatz 8);
- die Abteilung Kulturelles (bisher: Gerechtigkeitsgasse 80);
- das Amt für Unterrichtsforschung und -planung (bisher: Sahlistrasse 44);
- die Dienststelle Stipendien (bisher: Marktgasse 29);
- die Dienststelle Finanzielles (bisher: Münstergasse 32).

Dem Besucher empfiehlt sich, mit Tram Nr. 9 bis Haltestelle Monbijou zu fahren und von dort zu Fuss via Schwarztorstrasse (Richtung Aare / Marzili) an die Sulgeneckstrasse 70 zu gelangen. Parkplätze stehen in beschränktem Masse zur Verfügung.

An der bisherigen Adresse verbleiben: die Denkmalpflege, Münstergasse 32, der Archäologische Dienst, Bernastrasse 7a, das Amt für Jugend und Sport, Reiterstrasse 13, die Zentralstelle für Lehrerfortbildung, Sahlistrasse 44, und die Schulwarte, Helvetiaplatz 2.

aid

Alkoholismus als Todesursache

Prof. Dr. med. K. Bättig, Institut für Hygiene und Arbeitsphysiologie ETH, Zürich, schätzt in seiner 1967 erschienenen Broschüre «Zum Problem des Alkoholismus in der Schweiz» auf Grund gewisser Anhaltspunkte in vorsichtiger Weise die Zahl der

Todesfälle mit Alkoholismus als Hauptursache auf 1000 Fälle im Jahr

jene der

Todesfälle mit Alkoholismus als Nebenursache auf 3000 Fälle im Jahr

SFA

Kriminalität und Alkoholismus

In der Strafanstalt Witzwil wurde 1971 auf Grund der Eintrittsaudienzen eine Erhebung über den Einfluss von Alkohol und Drogen auf die Ausübung strafbarer Handlungen durchgeführt.

Von den 318 Befragten erklärten 147, das heisst 46%, dass bei ihrem Versagen Alkohol im Spiel war. 102 Befragte, das heisst 32%, schrieben ihren Konflikt mit dem Gesetz ausschliesslich einem übermässigen Alkoholenuss zu.

SFA

Société pédagogique jurassienne

Comité général

Assemblée du 2 mars 1977, à 14 heures, au Buffet de la Gare à Delémont.

Présidence: Marc-Alain Berberat, président SPJ.

Présents: M^{mes} Fr. Doriot, Pr. Simon, MM. R. Balmer, M. Chételat, M. Huot, Th. Périnat, M. Wallis, membres du CC/SPJ; P. Ielmi, M. Girod, membres de l'ancien CC/SPJ; M^{lles} A. Boillat, Ch. Rohrer, MM. V. Bréchet, Cl. Juillerat, J.-M. Aubry, délégués SPJ/SPR; A. Schwab et M^{lle} M. Theurillat, délégués à la Commission du perfectionnement; M^{me} V. Némitz, présidente de la CRJ-SPJ; J. Paroz, représentant la section de Courtelary; L. Bachmann, vice-président de l'Assemblée des délégués de la SEB; P. Chausse et Cl. Frey, membres du CC/SEB; S. Michel, vérificateur des comptes; A. Babey, correspondant à l'«Educateur»; P. Simon, secrétaire SPJ; J.-A. Tschoumy, directeur de l'Ecole normale de Delémont, Fr. Kohler, professeur au Collège Saint-Charles, R. Baume, membre du CC/SBMEM, section Jura; M^{me} E. Metthez, présidente de l'Association des maîtresses d'ouvrages du Jura; M^{me} L. Braun, présidente de l'Association des jardinières d'enfants du Jura.

Excusés: M. S. Kohler, directeur de l'Instruction publique; MM. Denis Gigon, chef de service, DIP; J. Sommer, chef de service, DIP; H. Girod, inspecteur de gymnastique; Ch. Hirschi, M. Péquignot, Ch. Moritz, inspecteurs des écoles primaires, M. Villard, inspecteur des écoles secondaires; L. Perret, recteur du Gymnase français de Bienne, A. Widmer, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, N. Fleury, recteur du Collège Saint-Charles; Cl. Merazzi, directeur de l'Ecole normale de Bienne; M^{lle} H. Glaus, expert de l'enseignement ménager; W. Jeanneret, directeur du Centre de perfectionnement; Fr. von Niederhäusern, Office de recherche pédagogique; H. Perren, président du CC/SEB, M. Baumberger, secrétaire central de la SEB; M^{lle} H. Wuest, membre du CC/SPR; Ch. Ammann, L. Froidevaux et P. Sanglard, membres de l'ancien CC/SPJ; M. Barraud, délégué SPJ/SPR; G. Wisard, président de la section de Courtelary.

Le président Berberat ouvre la séance en saluant tous les participants et en les remerciant d'avoir consacré un après-midi aux affaires de la SPJ.

1. Procès-verbal

Il a paru dans l'«Ecole bernoise» N° 20 du 14 mai 1976 et a fait l'objet d'un tirage à part. Cl. Frey relève une contradiction dans les déclarations du CC à propos de l'enseignement en duo. L'ancien président P. Ielmi donne quelques explications supplémentaires à ce sujet puis l'assemblée approuve le procès-verbal sans autres observations.

2. Rapports d'activité

a) Etat numérique des sections

La SPJ compte actuellement 1271 membres qui se répartissent comme suit: Bienne-La Neuveville: 287; Courtelary: 188; Delémont: 286; Franches-Montagnes: 84;

Moutier: 209; Porrentruy: 217. Par rapport à l'année précédente, la SPJ enregistre une augmentation de 40 membres.

b) Rapport d'activité du Comité central

Il appartient à l'ancien président de la SPJ, P. Ielmi, de présenter au CG le rapport d'activité 1976 du CC:

Le temps fort de la vie de notre association, en 1976, a été très certainement le Congrès du 26 novembre à Delémont. Etant données les circonstances politiques, l'absence de rapport pédagogique, le lieu de la réunion, on aurait pu craindre une participation réduite. Il n'en a rien été. Sur toute la ligne, le Congrès fut un succès. Les 500 places du Cinéma Lido étaient occupées pour l'Assemblée générale et la soirée Caf'Conc' a fait également salle comble, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Pour une fois, le Congrès SPJ s'est bien amusé. Je laisse à d'autres le soin d'analyser les causes de ce succès: qualité des artistes, absence de thème pédagogique, choix du jour et de l'heure, nostalgie à l'approche de la séparation?

Le rapport que le comité sortant y fit me dispense aujourd'hui d'un trop long discours, comme d'un bilan de nos activités en bonne et due forme.

Toutefois, en guise de conclusion à une activité de quatre ans au service des enseignants et de l'école jurassienne, dégage des soucis de la diplomatie, qui est plus souvent l'art de se taire que celui de parler, ou alors de parler pour ne rien dire, parfaitement conscient que toute vérité n'est bonne, ni à dire ni à entendre, mais d'autant plus déterminé à n'en pas tenir compte, je vous livre ci-après quelques réflexions, dont je vous laisse le soin de juger si elles sont douces ou amères, ou les deux à la fois, opportunes ou intempestives, maladroites ou habiles.

Ce qui m'a frappé, en premier lieu, c'est la passivité de nos collègues, du moins de la grande majorité d'entre eux. Il semble que tout se déroule comme si les événements ne les concernaient pas. Et quand ils sont directement interpellés, leur réaction est, le plus souvent, tournée vers l'obéissance, vers l'alignement, vers l'acceptation de toute forme d'autorité même abusive. Il y a bien sûr ceux qui se rebiffent, mais ils sont le petit nombre. Et encore, au lieu de faire part de leurs griefs à leur association qui pourrait être le catalyseur de changement, se contentent-ils de tempêter dans leur coin, de la manière la plus inefficace.

Pendant quatre ans, nous avons essayé de promouvoir la participation. Là encore nous retrouvons un noyau d'intéressés, face à une masse inerte. Et pourtant, chacun, pris séparément, est prêt à vous assurer de son appui, de son concours actif, mais cet enfer-là est également pavé de bonnes intentions. Ces individualistes que sont les enseignants n'ont pas encore compris que nous vivons dans une société de masse et que leurs dirigeants ne peuvent plus aller les consulter individuellement mais que c'est à eux de s'approcher des premiers. Cet état d'esprit mène au désintéressement. Le désintéressement est dangereux: il est source d'erreurs d'appréciation et tend à l'instauration de l'arbitraire et de l'autoritarisme, voire d'une certaine forme de dictature à quelques-uns.

J'ai parfois envie de crier à mes collègues: «Secouez-vous! Soyez actifs et vigilants, vous du Nord qui avez tout à refaire, vous du Sud qui avez à vous affirmer face à une majorité agrandie, vous tous qui êtes l'objet de critiques constantes, justifiées ou non, de par votre statut de privilégiés, aux yeux de ceux que la récession a rendus encore plus aigris, encore plus «désécurisés». Ce n'est pas la poignée de gens actifs de votre corporation qui pourront toujours et partout continuer à vous protéger, vous et vos intérêts.»

Et puis, il y a les programmes romands. J'y suis associé au double titre de délégué des enseignants primaires jurassiens depuis 1969 et de président SPJ durant quatre ans.

Soyons honnêtes et reconnaissons que nous avons besoin d'un renouvellement. Que celui-ci arrive par le biais des programmes romands ou par un autre canal, peu importe. Pour beaucoup d'entre nous, la pédagogie en était encore à puiser son inspiration dans Rabelais, Montaigne, Rousseau, Pestalozzi et autre Montessori. Les futuristes en étaient à Freinet. Notre schéma de leçon datait d'avant la Révolution française. Il était grand temps que nous entendions parler de Rogers, de Neill, de Loureau et du grand Piaget. Il était grand temps que nous prenions connaissance des théories de l'apprentissage, si ce n'est en théorie, du moins en pratique, à travers les nouveaux programmes et leurs méthodologies. Certes, les sciences de l'éducation sont encore jeunes. Elles n'en sont que plus dynamiques. Ce sont ces sciences novatrices qui sont à la base des programmes romands et plus que leur contenu, c'est leur esprit qui est bénéfique pour notre enseignement. Cette adaptation demande beaucoup d'efforts de toutes sortes, mais je suis persuadé que le jeu en vaut la chandelle.

Toutefois, qu'il me soit permis d'adresser ici, aux responsables de l'introduction des programmes romands dans le Jura, comme à ceux du recyclage, une sérieuse mise en garde. Messieurs, vous allez trop vite! Planifier au moyen de graphiques est une chose, faire passer la nouvelle matière au niveau de l'élève en est une autre. Messieurs les responsables, quantité n'est pas forcément équivalent de qualité.

Oui, les enseignants sont capables d'assimiler des programmes nouveaux à jets continus. Sont-ils capables de les enseigner avec un minimum de sûreté et de succès? Connaître le programme de mathématique moderne, plus celui de l'environnement, plus celui d'éducation musicale, plus tous les autres, c'est une chose, les appliquer dans sa classe, d'une manière heureuse et équilibrée, c'est une autre chose. On n'enseigne bien que ce que l'on connaît bien. On n'enseigne bien que convaincu et serein. Pour atteindre à la conviction, à la sérénité et à la compétence, il faut du temps. Ne bousculons pas tout. A vouloir aller trop vite, on desservira immanquablement la cause pour laquelle on travaille. Quelques retours de manivelle se sont déjà fait sentir. Puissent-ils avoir été compris!

Toujours à propos de la coordination romande, vous savez que Circe II va probablement terminer ses travaux cette année encore. Ainsi les programmes seront-ils coordonnés jusqu'à la fin de la 6^e année.

Et après? Et Circe III?

La Conférence des directeurs d'IP de Romandie a décidé de continuer la coordination. Elle a même éprouvé le besoin de convoquer une conférence de presse pour l'annoncer. C'est donc que la chose n'allait pas forcément de soi.

Mais qu'en est-il exactement?

Un premier mandat de Circe III avait été établi. Il prévoyait, dans un premier temps, la continuation de la coordination de la mathématique mais uniquement pour les élèves de la section moderne de l'école secondaire, à l'exclusion des autres sections, soit primaires, préprofessionnelles ou encore pré-gymnasiales. Pour eux, la coordination s'arrêtait à la fin de la 6^e année. Dans un deuxième temps, Circe III devait se déterminer sur l'opportunité de coordonner la langue maternelle, la langue II, l'histoire et l'instruction civique. Elle devait également se prononcer sur l'opportunité de continuer dans l'optique des options prises antérieurement par Circe I et II. Du reste, on n'en parlait plus, ou presque.

Autrement dit, pour des raisons politiques évidentes, on ne pouvait abandonner totalement la coordination romande. Alors, on la maintenait à un strict minimum: la mathématique moderne, et pour un tiers environ des élèves. Il faut croire que l'influence de certaines autorités pédagogiques du degré secondaire est énorme pour qu'on en arrive là.

La SPR a immédiatement réagi, de sorte que le mandat a été transformé en document de travail à discuter par Circe III elle-même.

Il n'en demeure pas moins que la volonté de coordination de certains milieux, et pas des moindres, est plus qu'hypothétique et que nous avons le droit d'être inquiets, pour ne pas dire scandalisés, nous, à qui aucun des efforts demandés par cette coordination n'a été épargné.

Il faut le dire clairement, afin que d'emblée il ne subsiste aucune ambiguïté: jamais les enseignants primaires n'accepteront d'être les seuls à subir la coordination. Jamais ils n'accepteront d'être les seuls à faire l'effort de renouvellement nécessaire. Jamais ils n'accepteront que la coordination s'arrête à la fin de la 6^e année scolaire. Jamais ils n'accepteront d'avoir travaillé pour la gloire et pour les prunes d'une coordination tronquée. Ils ont les moyens de se faire entendre, comme ceux de faire respecter leur détermination. N'est-ce pas d'eux, et d'eux seuls que dépend finalement la coordination de 1 à 4, voire de 1 à 6?

Et l'opinion publique elle-même les appuiera, parce que le bon sens le veut, contre ceux qui ne veulent pas du changement, contre ceux qui veulent continuer à bâtir l'école par le haut, sans se soucier des enfants, contre ceux qui se retranchent derrière une sacro-sainte, intangible, parfaite et éternelle ORM.

Pour terminer, deux mots de la pléthore. Un de mes collègues me disait, il y a une année: «Tu verras, les seules mesures que l'Administration prendra, pour essayer de réparer les pots qu'elle a cassés, seront spécifiques au corps enseignant. Ils se garderont bien de proposer des mesures qui pourraient s'appliquer, par analogie, au statut des fonctionnaires.» Les faits lui ont donné raison. Nous payons les erreurs des autres. Et cela ne se limite pas aux seules heures supplémentaires. Il s'agit de quelque chose de bien plus important, de bien plus fondamental: on est en train de mettre en place un système qui tend à prouver, expérimentalement, que le maître primaire généraliste peut être remplacé par des spécialistes. De là à découvrir que la formation dans les écoles normales n'est plus de mise, il n'y a qu'un pas qui sera vite franchi.

Attendons, ne réagissons pas, et dans dix ans, à partir de la 4^e année, nous n'aurons plus que des spécialistes. Et je vous assure que nous trouverons mille bonnes raisons pour prouver que les enfants en sont les bénéficiaires.

Je suis pessimiste? Je ne crois pas. Réaliste plutôt. Ce n'est pas dans mon tempérament de pratiquer le politique de l'autruche et quelques expériences, pas très lointaines, me laissent à penser que mon hypothèse n'est pas si hypothétique que cela! Voilà quelques-uns des soucis majeurs que l'ancien président confie au nouveau. S'il a osé le faire d'une manière directe et publiquement, devant vous, Mesdames et Messieurs, c'est qu'il est convaincu que parler net est de temps à autre indispensable et que son successeur et son équipe sauront veiller au grain, au mieux des intérêts des enseignants et des enseignés.

Le président Berberat remercie l'ancien comité et son président et les assure que le nouveau comité continuera l'œuvre commencée. Le rapport d'activité 1976 déclenche dans l'assemblée une discussion intéressante. Parmi les thèmes évoqués, relevons le problème de la coordination romande et des difficultés surgies à propos de Circe III, de la motivation des enseignants du degré supérieur, de l'harmonisation des programmes scolaires en vue du passage de certains élèves dans les écoles professionnelles, du «prix» de la coordination, enfin de la tendance que semblent percevoir certains collègues dans les programmes Circe à remplacer peu à peu le maître généraliste par un spécialiste.

c) Rapport d'activité de la CPJ-SPJ

Ce rapport est présenté par la présidente de la Commission CRJ-SPJ, M^{me} V. Némitz de Malleray:

Au cours des quatre séances que la CRJ-SPJ a tenues en 1976, les problèmes suivants ont été abordés: vente de mimosa, subventions accordées aux écoles, projet d'enseignement des premiers secours à l'école, cars de l'amitié, Centrale de matériel de la Croix-Rouge à Berne, affaires internes.

Vente du mimosa et subventions

La vente du mimosa dans les différentes localités du Jura a connu un beau succès puisque le solde à répartir se monte à 21 435 fr. 50. Certaines localités ne disposent pas encore de responsables pour la vente. La commission s'efforce de remédier à cette situation. La présidente, M^{me} Némitz, a participé à la séance de préparation de la vente 1977 le 9 décembre à Lausanne. La commission a examiné de très nombreuses demandes de subventions émanant des collègues responsables de la vente.

Projet d'enseignement des premiers secours à l'école

Un premier projet a été renvoyé à la commission par le CC/SPJ qui l'estimait trop compliqué. Un groupe de travail comprenant les collègues Mario Girod, Maurice Barraud et le Dr Wainsenker a revu le projet et soumettra sous peu son rapport final à la CRJ qui le transmettra au CC/SPJ.

Cars de l'amitié

La commission a décidé de verser 3000 francs aux «Cars de l'amitié». Cette somme est prélevée du Fonds Mimosa.

Centrale de matériel de la Croix-Rouge

Le 26 mai 1976, la commission a visité la Centrale de matériel de la Croix-Rouge à Berne et a rencontré, à cette occasion, la Commission Croix-Rouge de la jeunesse de la Société pédagogique vaudoise. Les deux commissions ont procédé à un échange de procès-verbaux.

Affaires internes

M^{lle} Françoise Widmer de Corgémont a présenté sa démission de membre de la commission. Pour la remplacer, la commission propose au CC/SPJ la candidature de Roland Krüttli, instituteur à Renan.

M. A. Berberat relève avec satisfaction l'important travail réalisé par la CRJ-SPJ, félicite et remercie ses membres et en particulier sa présidente.

d) Rapport d'activité du Centre d'information pédagogique (CIP)

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe du CIP a tenu 29 séances de travail. Son activité a porté sur les points suivants:

1. Travaux achevés

- a) Fiches pour herbier.
- b) Dossier: exploitation de la carte routière du Jura (réalisé avec l'appui de Pro Jura).
- c) Fiches-guides de géométrie (paraîtront également dans les pages «jaunes» de l'«Educateur»).

2. Travaux en voie d'achèvement

- a) Clichés: Maison romaine d'Augst - Série revue et augmentée de diapositives mis gracieusement à disposition du CIP par la direction du Musée d'Augst. Saint-Ursanne - Nouvelle série en couleur.
- b) Cassette: «Marianne s'y promène» (chanson folklorique tirée de «Vieux airs, Vieilles chansons», Edition Emulation 1916). La cassette comprend: le chœur exécuté par le Groupe folklorique de Delémont (direction M. Chatelain, professeur à l'Ecole jurassienne de musique); accompagnement de piano; exercices méthodologiques; un conte inédit de B. Chapuis, dit par M. Claude Thébert du TPR; six autres chœurs d'auteurs jurassiens. L'enregistrement est complété par: un dossier destiné aux élèves comprenant la partition - les paroles de la chanson - le conte - des illustrations dues au talent d'Agathe Grosjean; un dossier destiné au maître comprenant, en plus, des fiches méthodologiques pour la musique (M. Châtelain) et pour le texte (M. Thébert).

3. Travaux en cours

- a) Clichés: arbres et arbustes du Jura; us et coutumes du Jura; vallée de Delémont; château de Belvoir.
- b) Divers: instruments de musique (montage audio-visuel).

4. Mise sur pied d'un stage

Préparation matérielle de l'année scolaire, cf. catalogue du Centre de perfectionnement, cours N° 6.3.

Au niveau des ventes, nous constatons qu'elles ont quintuplé par rapport à l'exercice précédent. Ce bilan positif est dû au fait que la liste du matériel a paru dans l'«Educateur» et l'«Ecole bernoise». En outre, elle a été adressée à deux reprises à toutes les écoles du Jura.

Une exposition de matériel a été présentée dans le cadre du Congrès de Delémont. Vu le peu de place disponible, elle a passé presque inaperçue.

En ce qui concerne le programme d'activité à long terme, nous vous prions de vous référer au rapport de l'année dernière.

Une question fondamentale est à discuter:

- le CIP ne peut plus travailler de façon artisanale en ne comptant que sur le bénévolat de quelques collègues dévoués et constants;

- la vente au détail de matériel relève plus de la petite épicerie que d'un centre d'information digne de ce nom;

- pour qu'il soit efficace et crédible à l'avenir, le CIP doit développer son activité en fonction du renouvellement de la pédagogie romande (par exemple Circe, etc.), d'où la nécessité de disposer d'un personnel compétent et disponible entièrement voué à cette tâche.

La création d'un poste de responsable à plein temps ne devrait-elle pas être sérieusement envisagée? Ce problème nous paraît mériter une séance particulière groupant les responsables de la SPJ et du CIP.

P. Ielmi souligne l'originalité du travail accompli par les responsables du CIP et il estime qu'il faudrait essayer d'étendre son activité à toute la Romandie. Une idée à retenir!

3. Comptes

a) de la Société pédagogique jurassienne

Après rapport des vérificateurs, MM. S. Michel et P. Meury, l'assemblée accepte les comptes 1976 qui bouclent avec un excédent de dépenses de 7810 fr. 25, excédent dû pour une bonne part à l'organisation du Congrès du 26 novembre 1976.

	Fr.	Fr.
1. Cotisations	12 540.—	
2. Contribution SEB	250.—	
3. Intérêts carnets	223.60	
4. Commission lecture SPR		100.—
5. Correspondant «Educateur»		1 000.—
6. Délégations		911.30
7. Frais de séance CC/CG, vacations		5 842.40
8. Imprimés		675.60
9. Matériel, ports, téléphone		2 790.30
10. CIP		1 000.—
11. Location du bureau		960.—
12. Divers		657.20
13. Frais de structuration		1 826.25
14. Congrès 1976		5 060.80
	13 013.60	20 823.85
Excédent de dépenses	7 810.25	
	20 823.85	20 823.85

b) du Fonds du Centenaire de l'EN

	Fr.	Fr.
Recettes		
Solde à nouveau 1976	416.10	
Intérêts du carnet	385.65	
Dépenses		720.—
Solde pour balance		81.75
	801.75	801.75

Fortune	
En caisse	81.75
Fonds sur carnet	12 000.—
	<hr/>
	12 081.75

c) du Fonds Mimosa

Ces comptes ont été soumis par la caissière de la CRJ-SPJ, M^{me} A. Frauenfelder, aux vérificateurs des comptes qui recommandent à l'assemblée de les accepter. Nous extrayons les données suivantes de l'exercice 1976:

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
Solde exercice 1975	17 227.10	
Remboursement impôt anticipé 1975	7.85	
Participation vente Mimosa 1976	24 166.65	
Intérêts 1976	261.30	
Parts versées aux responsables		
Vente 1976		10 405.90
Aides diverses		4 962.80
Frais divers		281.80
Taxes postales		51.20
Parrainage Cars de l'amitié		3 000.—
	<hr/>	<hr/>
Solde actif	41 662.90	18 701.70
		<hr/>
		22 916.20
	<hr/>	<hr/>
	41 662.90	41 662.90

L'assemblée accepte ces comptes et remercie M^{me} Frauenfelder de son excellente gestion.

d) Comptes du CIP

L'assemblée accepte également, avec remerciements au gérant, G. Varin, les comptes 1976 du CIP qui se résument ainsi:

	Fr.
Recettes 1976	4 523.—
Dépenses 1976	3 270.60
Solde actif	1 252.40
Etat de fortune au 22 février 1977	
En espèces	10 246.20
En marchandises	4 729.50
Fortune	<hr/>
	14 975.70

4. Programme d'activité du CC pour la prochaine période

Le nouveau président de la SPJ présente alors le programme d'activité du Comité central pour la prochaine période:

1. Comité central

Le 26 novembre 1976, le Congrès quadriennal de la Société pédagogique jurassienne a procédé à l'élection de son Comité central pour une période qui ne sera pas complète du fait de la création du canton du Jura et de la dissolution de la SPJ.

Le nouveau Comité central est présidé par Marc-Alain Berberat de Porrentruy alors que la vice-présidence a été confiée à Priscilla Simon de Moutier. Font encore partie du CC les collègues suivants: René Balmer, Courgenay, Michel Chételat, Les Pommerats, Françoise Doriot, Delémont, Jean-Jacques Farine, Cornol, Michel Huot, Vicques, Thierry Périnat, Saint-Imier, et Michael Wallis, Bienne.

Qui dit nouvelle équipe, dit également nouveaux problèmes. Ils sont nombreux, tant sur le plan jurassien (expérimentation de nouvelles structures scolaires) que sur le plan cantonal (problème des leçons supplémentaires) et romand (orientation nouvelle de la SPR). Néanmoins les problèmes parfois ardues auxquels a dû s'affronter l'ancien comité ne sont pas tous résolus et il est nécessaire que le nouveau CC s'y attaque avec détermination.

Le CC/SPJ se réunira en principe une fois par mois pour étudier les dossiers qui lui sont soumis, liquider les affaires courantes, veiller à la bonne marche de la SPJ. Son souci permanent sera de sauvegarder, partout où cela est possible, les intérêts du corps enseignant jurassien.

2. SEB

Les relations qu'entretient actuellement la SPJ avec la SEB sont excellentes. Le nouveau comité maintiendra cet état d'esprit, grâce à la présence régulière de son secrétaire aux réunions hebdomadaires des organes dirigeants de la SEB, grâce également à la présence d'un membre du CC, Michael Wallis, aux séances du Comité cantonal de la SEB.

Actuellement, deux grands problèmes préoccupent sérieusement la SEB: celui des leçons supplémentaires qui fait couler beaucoup d'encre depuis que le gouvernement bernois a modifié l'Ordonnance fixant le nombre de leçons obligatoires des enseignants et celui de la «Formation des enseignants primaires».

La SEB a été priée de transmettre ses propositions en vue d'une révision partielle des Lois sur l'école primaire et sur les écoles moyennes.

Dans les trois cas, la SPJ collaborera avec la SEB pour que les intérêts du corps enseignant jurassien soient sauvegardés.

3. DIP

Depuis quelques années, le CC/SPJ est reconnu comme interlocuteur pour les affaires scolaires spécifiques jurassiennes. Il y aura lieu de renouveler les contacts avec les autorités afin de pouvoir rediscuter les affaires les plus importantes de l'heure et surtout celles qui ne donnent pas satisfaction au corps enseignant.

4. SPR

Les relations qui doivent exister entre les différentes sections de la SPR doivent se baser sur le respect mutuel des particularismes régionaux. La tendance à un certain centralisme doit faire place au «fédéralisme». De cette façon seulement, les problèmes les plus épineux qui agitent la SPR pourront être résolus (problème du «permanent», de la syndicalisation, etc.). Le Comité SPJ veillera à ce que les décisions prises sur le plan romand soient discutées au préalable dans chaque section. Cela suppose un temps de réflexion. Cela permet d'éviter la précipitation, source très souvent de décisions malheureuses.

5. CIRCE

La tâche de Circe II n'est pas terminée. Certains programmes ne sont pas encore adoptés. Grâce à la Commission pédagogique de 24 membres, le CC pourra continuer de faire participer les praticiens à l'élaboration, à la discussion, à la critique des programmes romands de 5^e et 6^e année.

Avec les autres sections romandes, la SPJ prendra part à Circe III tout en exigeant que la coordination, à ce degré, soit appliquée à toutes les branches de Circe II.

6. Introduction des programmes romands

Les collègues sont associés, sur le plan romand, à l'élaboration des programmes. Il n'en va pas de même, sur le plan cantonal, lors de l'introduction des programmes romands. La SPJ est intervenue à ce propos à la DIP et a obtenu d'être représentée à la Commission des moyens d'enseignement (CME), organe dont dépend dans le Jura l'introduction des programmes romands. Le CC continuera d'adopter une attitude ferme dans ce domaine. Il réclamera également que le plan d'introduction des programmes romands adopté par la Conférence des chefs de service soit respecté dans le Jura.

7. Perfectionnement, recyclage

Les relations qui existent entre le Comité central et le Centre de perfectionnement sont à revoir fondamentalement. Le CC veillera à assurer un échange d'informations constant entre ses membres et les représentants du corps enseignant dans la Commission du Centre de perfectionnement.

Une certaine lassitude régnant ces derniers temps chez bon nombre d'enseignants astreints à des cours de recyclage, le CC tentera de rechercher les causes du malaise afin d'enrayer

le mal. Une chose est certaine: le recyclage doit être planifié de telle sorte que le praticien ait le temps d'emmagasiner les nouvelles notions, les nouveaux programmes, qu'il ait le temps de les intégrer, dans son enseignement. Dans ce domaine également, la précipitation n'est pas de mise.

8. Centre d'information pédagogique «CIP»

Le CC accordera, comme par le passé, son soutien financier à l'équipe qui a repris en charge l'administration du Centre d'information pédagogique, équipe placée sous la responsabilité du collègue Georges Varin.

9. Commission Croix-Rouge jeunesse

La Commission Croix-Rouge jeunesse de la SPJ administre le fonds Mimosa à la grande satisfaction des enseignants jurassiens. Le CC examinera avec attention le programme d'enseignement des premiers secours qu'un groupe de travail de la CRJ a élaboré et le soumettra à la DIP.

10. Relations avec les organes provisoires

Le CC discutera avec les comités provisoires que les futures associations des deux parties du Jura ont créés les relations qu'il y a lieu d'établir entre ces organes provisoires d'une part et le CC/SPJ d'autre part.

Les compétences de chaque organe doivent être définies d'une manière précise afin d'éviter les malentendus.

Le nouveau membre du Comité directeur de la SEB, Cl. Frey de Courrendlin, lance un appel à tous les collègues jurassiens pour qu'ils participent pleinement aux activités de la SEB et de la SPJ, et ceci afin de faciliter la tâche des responsables. L'assemblée accepte sans autre le rapport d'activité du Comité central.

5. Budget 1977

Basé sur une cotisation inchangée de 10 francs, le budget 1977, présenté par le secrétaire SPJ, est accepté sans modifications par le Comité général:

	Fr.	Fr.
1. Cotisations	12 500.—	
2. Contribution SEB	250.—	
3. Intérêts des carnets	300.—	
4. Commission de lecture SPR		100.—
5. Correspondant «Educateur»		1 000.—
6. Délégations		1 000.—
7. Frais de séance CC/CG, vacations		4 500.—
8. Imprimés		700.—
9. Matériel, ports, téléphone		2 000.—
10. CIP		1 000.—
11. Location du bureau		960.—
12. Divers		300.—
13. Frais de structuration		1 500.—
	13 050.—	13 060.—
Excédent de dépenses		10.—
	13 060.—	13 060.—

Redaktion: Hans Adam, Olivenweg 8, 3018 Bern/Postfach, Telefon 031 56 03 17.

Alle den Textteil betreffenden Einsendungen, ob für die Schweizerische Lehrerzeitung oder das Berner Schulblatt bestimmt, an die Redaktion.

Bestellungen und Adressänderungen an das Sekretariat des BLV, Brunnigasse 16, 3011 Bern, Telefon 031 22 34 16, Postcheck 30-107 Bern.

Redaktor der «Schulpraxis»: H.-R. Egli, 3074 Muri bei Bern, Breitenstrasse 13, Telefon 031 52 16 14.

Druck: Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern.

6. Règlement des indemnités

P. Simon propose ensuite à l'assemblée d'adapter le Règlement des indemnités aux conditions actuelles en relevant les montants accordés aux différents responsables SPJ. L'assemblée accepte les propositions du CC. Le règlement ainsi amendé a la teneur suivante:

Conformément à l'article 18, lettre 1, des statuts de la Société pédagogique jurassienne, le Comité général décide:

Art. 1

Les séances du Comité central, du Comité général et des autres commissions officiellement reconnues par la SPJ sont indemnisées à raison de 10 francs par séance.

Les frais de transport sont remboursés sur la base du billet de chemin de fer en 2^e classe.

Les frais de délégation sont également remboursés.

Les frais de repas des membres sont remboursés jusqu'à concurrence de 20 francs par séance.

Art. 2

Les délégués ou représentants de la SPJ à d'autres organisations sont indemnisés comme suit, pour autant qu'ils ne le soient pas par d'autres instances:

Frais de transport en chemin de fer, 2^e classe.

Fr. 15.— pour une délégation d'une demi-journée.

Fr. 30.— pour une délégation d'une journée.

Fr. 20.— par repas pris en dehors du domicile.

Art. 3

Le présent règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 1973. Il est reconduit d'année en année par le Comité général.

7. Propositions des sections

Aucune proposition n'est parvenue au CC.

8. Divers

M^{me} Némitz soulève le problème des relations à établir entre les sections et les organes provisoires des deux parties du Jura. Ce problème sera repris lorsque les sections du Jura-Sud auront élu le Comité provisoire de la Société des enseignants du Jura bernois.

P. Ielmi invite les présidents de section à réserver, lors de chaque synode, un point de l'ordre du jour aux activités de la SPJ.

Afin de parfaire l'information réciproque entre le Comité central et les sections, le procès-verbal des séances du CC sera envoyé aux présidents de section et aux présidents des deux comités provisoires.

La parole n'étant plus demandée, le président Berberat lève la séance vers 16 h. 30, remercie tous les collègues présents et les invite à partager une collation autour du verre de l'amitié.

Au nom du Comité central de la SPJ

Le président: M.-A. Berberat

Le secrétaire: P. Simon

Rédaction pour la partie française: Paul Simon, rue des Sommètres 15, 2726 Saignelégier, téléphone 039 51 17 74.

Prière d'envoyer ce qui concerne la partie rédactionnelle (y compris les livres) au rédacteur.

Pour les changements d'adresses et les commandes, écrire au Secrétariat de la SEB, Brunnigasse 16, 3011 Berne, téléphone 031 22 34 16, chèques postaux 30-107 Berne.

Impression: Eicher & Co., Case postale 1342, 3001 Berne.